

François Hollande, le président normal qui avait généralisé la surveillance des Français



Le Point a révélé que, en toute illégalité, le parquet financier créé par le président "normal" François Hollande après l'affaire Cahuzac avait espionné le vie privée d'avocats pénalistes de renom pendant plusieurs années, en dehors de toute procédure.

Avec Éric
Verhaeghe

Cette violation fondamentale des règles républicains dévoile le vrai visage de la « normalité » qu'incarnait si bien François Hollande et ses sbires : la mise sous surveillance des Français au-delà de tout cadre légal. Le [Parquet financier en est un exemple parmi d'autres](#).

Le parquet financier créé par François Hollande démontre, jour après jour, l'étendue des dégâts dans l'ordre de la politisation de la justice. Après [l'affaire Houlette évoquant les pressions dont elle a fait l'objet dans l'affaire Fillon](#) après l'affaire Kohler, où [Mediapart révèle qu'Emmanuel Macron a probablement protégé](#) son secrétaire général contre des investigations gênantes, on découvre que le parquet s'est autorisé à violer les principes fondamentaux de la défense dans un pays démocratique en espionnant pendant plusieurs années des avocats pénalistes de renom.

Manifestement, pour ce parquet fantoche qui prouve que la justice française est viscéralement partielle, aucune limite n'existe dans les tripotouillages et les interventions en tous genres au bénéfice du pouvoir en place.

Le parquet financier et la dépendance politique

Rappelons que le Parquet financier est en principe chargé des «[enquêtes pénales les plus complexes dans le domaine de la délinquance économique et financière](#)». Manifestement, cette mission doit être comprise au sens large, puisqu'elle englobe aussi la surveillance d'avocats pour savoir qui serait la taupe parmi les magistrats qui informerait les prévenus de l'état de leur dossier. On comprend bien la logique : on est au parquet, on a des missions d'investigations hors norme, donc on les utilise pour trouver des taupes, sujet qui ne relève pas de la délinquance économique et financière. Mais après tout, pourquoi se mettre à respecter des règles de procédure quand on peut faire sans ?

Cette violation de l'État de droit est probablement la plus emblématique de la dérive que le parquet financier incarne par ses nombreux manquements. Et on voit instantanément comment François Hollande, qui s'était fait élire sur l'indépendance de la justice, a réalisé l'exact inverse durant son quinquennat.

On peut même dire que le Parquet financier incarne la dépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir politique, la violation de l'impartialité à l'état pur.

Moi président de la République, je ferai fonctionner la justice de manière indépendante, je ne nommerai pas les membres du parquet alors que l'avis du Conseil supérieur de la magistrature n'a pas été dans ce sens. **François Hollande** [Tweet](#)

Le parquet financier ouvre la voie à la surveillance généralisée des citoyens

On retiendra surtout l'extrême légèreté avec laquelle le parquet financier a violé les règles de droit. On cherche une taupe dans un service ? Hop, on espionne pendant cinq ans les plus grands avocats pénalistes de Paris, pour savoir qui les appelle et ce qu'ils disent. Les bras nous en tombent. Car on voit bien comment un prétexte en dehors de clous justifie le pire : la violation systématique des droits de la défense et de la vie privée comme en Allemagne de l'Est au meilleurs des années Stasi.

Bien entendu, tout ce petit monde va nous expliquer, lors des prochaines élections, qu'il faut faire front contre Marine Le Pen, qui menace la démocratie. Eux, ils représentent le droit, et les autres la faute. Quelle mascarade !

Ce faisant, le parquet financier légitime au sein même de la magistrature la mobilisation de moyens totalitaires pour assurer la survivance du « système ». Et on ne voit pas très bien où la démocratie peut aller après ce genre d'écart.

Surveiller et punir en masse

J'entends ici les habitués timorés, les défenseurs d'un ordre bobo bien compris, qui vont minorer la gravité de cette violation flagrante de nos libertés en expliquant qu'après tout, elle ne concerne que quelques personnes. Toute la difficulté vient du fait que les tripatouillages du parquet financier créé par Hollande ne sont que la partie émergée d'un immense et profond iceberg qui conduit à modifier de façon significative le jeu démocratique et à mettre la population sous la menace permanente d'une déstabilisation judiciaire. Progressivement, plus aucun segment de la société n'échappe à ce contrôle.

Ainsi, comme nous l'indiquions ce matin, [l'inquisition fiscale permanente conduit à proscrire en dehors de tout cadre légal la détention d'argent liquide](#). Nous signalions le cas d'un sexagénaire dans les Vosges menacé de 6 mois de prison pour avoir détenu de l'argent liquide chez lui sans aucune fraude. On voit bien que du grand avocat parisien jusqu'au Français ordinaire dans les Vosges, la surveillance, l'inquisition, le soupçon, sont devenus des éléments essentiels de l'action de l'État, sans que plus aucun principe de liberté ne permette de nous protéger.

L'instrumentalisation du COVID pour généraliser la surveillance

Dans ce contexte où l'État surveille sans limite, l'instrumentalisation du COVID 19 est un élément parmi d'autres, qui se détache aujourd'hui comme une préparation émotionnelle des Français à leur mise sous contrôle au quotidien. Pendant le confinement, il fallait une attestation expliquant le motif de sa sortie pour éviter une verbalisation. Aujourd'hui, il faut porter le masque et réduire les contacts sociaux. Une application numérique permet de tracer les Français de façon centralisée.

Tous ces éléments relèvent de la même stratégie : banaliser, au nom de la protection, de la santé, un contrôle de la population. Rappelons-nous que, ceux-là même qui ont inventé l'attestation, sont aussi ceux qui expliquaient que les masques ne servaient à rien, et que l'hydroxychloroquine était dangereuse.

Cette façon quotidienne d'attendrir le bois rugueux des Français pour leur rendre naturel l'exercice de prérogatives dictatoriales, voire totalitaires, correspond à une visée profonde : préserver un système ébranlé par les Gilets Jaunes, les grèves en tous genres, et maintenant la contestation des banlieues.

Macron ne subsiste qu'en généralisant les flashes totalitaires

J'ai coutume d'évoquer régulièrement la survenue de flashes totalitaires dans la vie démocratique française pour faire basculer la situation d'un côté ou de l'autre. Dans ces moments, les institutions n'hésitent pas à franchir la ligne rouge du droit pour préserver un état de fait.

L'usage répété du LBD pour réprimer le mouvement des Gilets Jaunes, par exemple, constitue une forme de flash totalitaire. Les investigations express contre François Fillon durant la campagne électorale, dont le contenu était systématiquement transmis à la presse, l'étaient aussi.

Les raisons pour lesquelles cette situation dangereuse s'est mise en place sont bien connues. La gauche bobo qui tient les manettes dans les grandes administrations est prête à tout pour sauver ses privilèges face aux Gaulois réfractaires qui les menacent. Prête à tout signifie qu'elle entend étendre au pays tout entier son esprit de coterie et de politiquement correct où la moindre parole est surveillée et sanctionnée.

On s'aperçoit désormais que notre vie « démocratique » ne tient plus qu'à ces fils toxiques, dangereux, que sont les flashes totalitaires dont le régime Macron fait un usage immodéré pour régner. Attention au retour de bâton.

D'ici là, préparons-nous collectivement à un grand basculement collectif, à un affrontement interne qui nous obligera à sauver pas mal de meubles.

[Cet article a été initialement publié sur le site Le Courrier des stratèges, cliquez ICI](#)